

Envoyé en préfecture le 24/01/2019

Reçu en préfecture le 24/01/2019

Affiché le 25 JAN. 2019

ID : 031-213105612-20190124-D2019_08-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 29
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 4

L'an deux mille dix-neuf et le 23 janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 17 janvier, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, Mme ISABELLE GODEAS, M. JOËL FEULLERAT, Mme SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, Mme MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, Mme MICHELE CHAVE, Mme KATY COLDER, Mme NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. PATRICE ETAVE, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, Mme NATHALIE GAUVRIT, Mme VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. DENIS MOLET, Mme NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, Mme BRIGITTE CABANES-MURITH, Mme CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN, Mme ELISABETH ATTELAN, Mme ISABELLE SEROR, Mme CLAUDE RIERA, M. NICOLAS COSTES

Etaient absents excusés ayant donné procuration : M. PHILIPPE BAUMLIN (Pouvoir donné à Mme MONIQUE GUEDES), M. FREDERIC BAMIÈRE (Pouvoir donné à M. LAURENT ORTIC), Mme FLORENCE TOULZE (Pouvoir donné à Mme SYLVIE PIEROT), M. ERWAN DANIEL (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN)

Était absent excusé :

Madame NATHALIE SIMON-LABRIC a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2019/08

Objet : Adoption du rapport d'activité 2017 du Syndicat Départemental D'Énergie de la Haute-Garonne

Conformément à l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport d'activité de l'année 2017 auquel la commune est adhérente.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le rapport d'activité 2017 du Syndicat Départemental d'Énergie de Haute-Garonne (S.D.E.H.G.).

Décision

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Envoyé en préfecture le 24/01/2019
Reçu en préfecture le 24/01/2019
Affiché le **25 JAN. 2019**
ID : 031-213105612-20190124-D2019_08-DE

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité,

- D'approuver le rapport d'activité 2017 du Syndicat Départemental d'Energie de Haute-Garonne (S.D.E.H.G.).

- Transmis le **25 JAN. 2019**
- Affiché le **25 JAN. 2019**

Pour copie conforme,
Le Maire,
Marc PÉRE

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
David ROFÉ

